

| Day | Min Temp (°C) | Max Temp (°C) | Precipitation (mm) |
|--------|---------------|---------------|--------------------|
| MER 15 | 9 | 17 | 3,3 |
| JEU 16 | 9 | 19 | 3,2 |
| VEN 17 | 8 | 21 | 1,4 |
| SAM 18 | 10 | 19 | 11 |
| DIM 19 | 10 | 21 | 2,4 |
| LUN 20 | 10 | 19 | 5,8 |

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade " boutons floraux séparés " est atteint sur la majorité des parcelles. Le stade "premières fleurs" est signalé sur un Gamay très précoce sur le secteur de Lisle/ Tarn. Les parcelles les plus tardives sont encore au stade "boutons floraux agglomérés".

Sur les rameaux partiellement gelés, les entre-coeurs se développent. Sur les parcelles totalement gelées le démarrage reste timide.

Gamay stade "premières fleurs"



DONNEES METEOROLOGIQUES

Les cumuls de pluie de la semaine dernière sont compris entre 12 et 23 mm. Après le bon arrosage du mardi 14 mai, la semaine en cours devrait rester pluvieuse et fraîche.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Des nouvelles taches sur feuilles sont observées sur le vignoble et les témoins non traités. Les tous premiers symptômes sur grappes sont aussi signalés.

Mildiou sur feuille, témoin non traité de Brens



Modélisation :

Au cours des pluies du 6 et 7 mai des contaminations épidémiques ont été modélisées sur l'ensemble des secteurs.

Les symptômes issus des contaminations de fin avril et début mai devraient être visibles en fin de semaine. Les contaminations du 6 et 7 mai devraient être visibles vers le 25-26 mai.

La pression est forte, un cumul de 3 mm seulement peut engendrer des contaminations épidémiques, en tous secteurs.

Préconisations

La pression est forte, soyez couverts à l'approche des pluies.

Produits de contact:

* **Bouillie bordelaise RSR NC**, cuivre
3,75kg/ha (5 applications maximum)

* **Lutiram, Polyram DF**, métirame de zinc,
2kg/ha (3 applications max). **Attention dernière année d'utilisation**

Produits pénétrants:

- * **Ampexio**, zoaxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)
- * **Ventaro, Amaline flow**, zoaxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)
- * **Idaho**, zoaxamide/cymoxanil, 0,45L/ha (2 applications max), **CMR**

Produits systémiques:

- * **Mildicut**, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)
- * **Profiler**, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max), **CMR**
- * **Mikal Flash**, 4kg/ha, fosétyl al + folpel, (3 applications max), **CMR**

- * **Redeli**, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle
- * **LBG01F34**, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle

Utilisation en pack:

- * **Zorvec Zelavin**, oxathiapiproline, 0,4L/ha (2 applications max)

Données optidose : 60% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

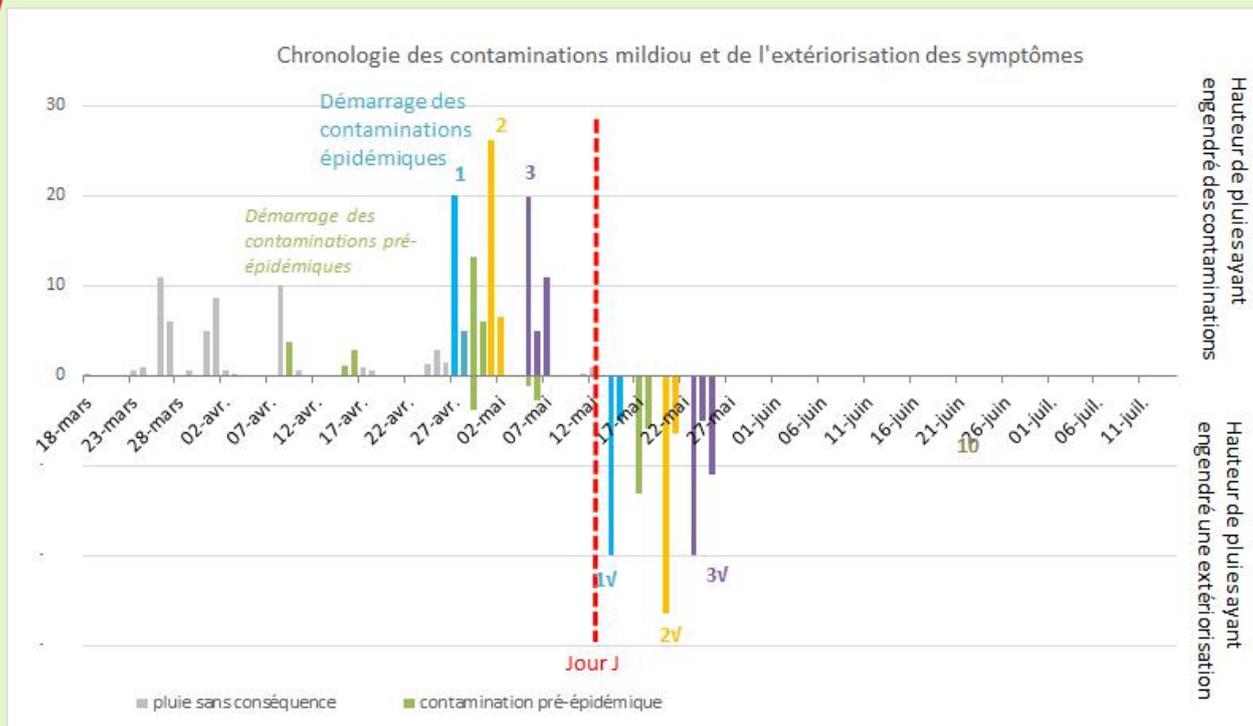
Alternatives :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires.

A retenir

Des contaminations sont possibles dès 3 mm. Soyez très vigilants

CONTAMINATIONS MILDIOU



Graphe établi à partir de la modélisation Potentiel Système

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

La toute première tache de black-rot a été observée sur Fer-servadou.

Analyse de risque :

Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies de la semaine dernière et du mardi 14 mai.

Des pluies sont annoncées pour les prochains jours, des contaminations sont possibles.

Surveillez vos parcelles, des sorties de symptômes pourront avoir lieu dans les prochains jours.



Black-rot sur feuille

Préconisations

Les épisodes pluvieux devraient se succéder, des contaminations sont possibles. Soyez couverts.

Produit de contact:

* **Polyram DF, Lutiram, métirame Zn**, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). **Attention dernière année d'utilisation**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Des contaminations sont possibles à chaque pluie. **Attention, restez couverts**

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est signalé au vignoble.

Analyse de risque :

La période de sensibilité maximum débute au stade "boutons floraux séparés". A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe". Des contaminations sont maintenant possibles sur l'ensemble des parcelles.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, **Microthiol**

Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ;

Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,15L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : cette semaine, les captures se font plus rares. Le vol se termine.

Analyse de risque

Les glomérules seront visibles dans quelques jours, au moment de la floraison.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Prévoir des comptages au moment de la floraison

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des adultes sont observés et les toutes premières larves sont signalées.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Larves de cicadelle verte

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Le 13 mai, les premières larves ont été observées sur le vignoble et en cage d'émergence.

Les dates d'intervention seront fixées par la DRAAF dans les prochains jours. Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions.

Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment, les dates d'intervention ne sont pas encore fixées.

Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Mesure de la vigueur de la végétation; un moyen pour réduire la quantité des intrants.

Description de la technique :

La mesure de la vigueur du feuillage permet d'établir une carte de préconisation qui traduit l'état végétatif des parcelles.

L'acquisition de ces données s'obtient soit par des mesures faites par satellite, soit via des capteurs embarqués sur des drones ou sur le matériel viticole.

Les applications possibles au vignoble :

Les cartes de vigueur sont en principe destinées à la modulation intra parcellaire de la fertilisation, l'objectif est de réduire la quantité d'intrant utilisée. Le viticulteur peut ainsi réduire ses coûts, mais aussi son impact sur l'environnement.

Cette cartographie peut aussi être utilisée au moment des vendanges, pour procéder à une récolte sélective afin de produire des vins de meilleure qualité.

La modulation de la fertilisation :Les différentes étapes :

1- Un relevé des données pour l'établissement des cartes de vigueur est effectué par drone ou par satellite.

Ces mesures de vigueur se font en août au moment où le volume de végétation est au maximum.

2- Une carte de préconisation est établie à partir des mesures de vigueur. Cette carte permettra de moduler l'apport d'engrais à la parcelle (plus d'engrais sur les zones plus faibles et moins sur les zones vigoureuses).

3- L'épandage de l'engrais est réalisé avec un épandeur d'engrais à modulation automatique, équipé d'une barre de guidage (GPS).

Coût de l'équipement :

Il faut compter entre 10000 et 15000 euros pour s'équiper d'une console de guidage et d'un épandeur d'engrais capable de faire de la modulation. Il faut rajouter autour de 30€ par hectare pour la réalisation des cartes (le tarif peut varier selon les prestataires).

Consignes par zone

Combien de doses différentes voulez vous utiliser pour l'intervention ?

2 7
5 doses différentes

Quelle intensité de modulation ? (joue sur l'écart entre les différentes doses)

10% 100%
Modulation de 50%

| Consigne (kg/ha) | % Dose | Surface (ha) |
|------------------|--------|---------------|
| 250 | 47% | 1.36 |
| 375 | 71% | 1.00 |
| 500 | 94% | 4.41 |
| 625 | 118% | 1.77 |
| 750 | 141% | 2.33 |
| 531 (moyenne) | | 10.87 (total) |



Exemple de carte de modulation de la fertilisation.

DIVERS

Taches foliaires :

attention à ne pas confondre des symptômes de phytotoxicité de désherbant ou des blessures avec des taches de Black-rot.



Taches de black-rot



Phytotoxicité de désherbant



Blessures liées à des frotements

Botrytis :

Suite aux conditions humides les symptômes sur feuilles sont très présents sur le vignoble. Ces symptômes n'ont aucun lien avec les attaques qui pourraient avoir lieu sur grappes lors des vendanges.



Botrytis sur feuilles

Chlorose ferrique :

Des symptômes sont signalés sur sol argilo-calcaire.



Chlorose ferrique

Prochain bulletin le 22 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél.: 05 63 48 83 83

Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry

MASSOL, Benoît RANNOU

benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73

t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81

ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

